



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES EMBAUCHES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU PREMIER TRIMESTRE 2024



Le nombre d'embauches, tous types de contrats, se maintient, quand les embauches en contrats durables reculent

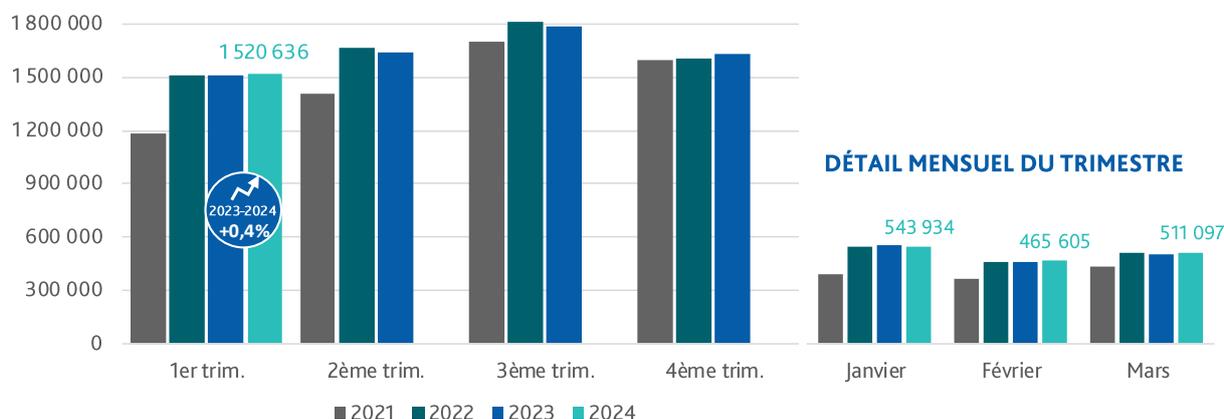
Soutenu depuis le deuxième semestre 2021, le rythme de croissance du nombre d'embauches s'atténue dès la fin de l'année 2022. En 2023 s'est engagé un léger ralentissement, tout en restant bien au-dessus du niveau de 2019. Au premier trimestre 2024, les embauches sont en très légère hausse.

1 521 000 embauches ont été réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes au premier trimestre 2024, soit **+0,4%** par rapport au premier trimestre 2023 (+6 000), contre -0,5% au niveau France [cf. graphique 1].

Les embauches de plus d'un mois hors intérim au cours de ce trimestre sont en repli, et de façon plus soutenue au niveau régional qu'au plan national. Leur nombre diminue de **-6,2%** par rapport au premier trimestre 2023 (-17 000), contre -4,9% en France.

Quels types de contrat sont principalement proposés ? Quels secteurs recrutent plus particulièrement au cours de ce trimestre ? Quels territoires sont plus dynamiques ?

GRAPHIQUE 1
NOMBRE D'EMBAUCHES PAR TRIMESTRE ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE DES ANNÉES PRÉCÉDENTES



Guide de lecture : 1 521 000 déclarations d'embauches ont été réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes au premier trimestre 2024. Cela représente une augmentation de +0,4% par rapport au premier trimestre 2023. Ces déclarations d'embauches se décomposent comme suit au cours du premier trimestre 2024 : 544 000 embauches en janvier, 466 000 en février et 511 000 en mars.

Champ : DPAE tous types de contrat

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

HAUSSE DES EMBAUCHES, EXCLUSIVEMENT EN CONTRAT COURT

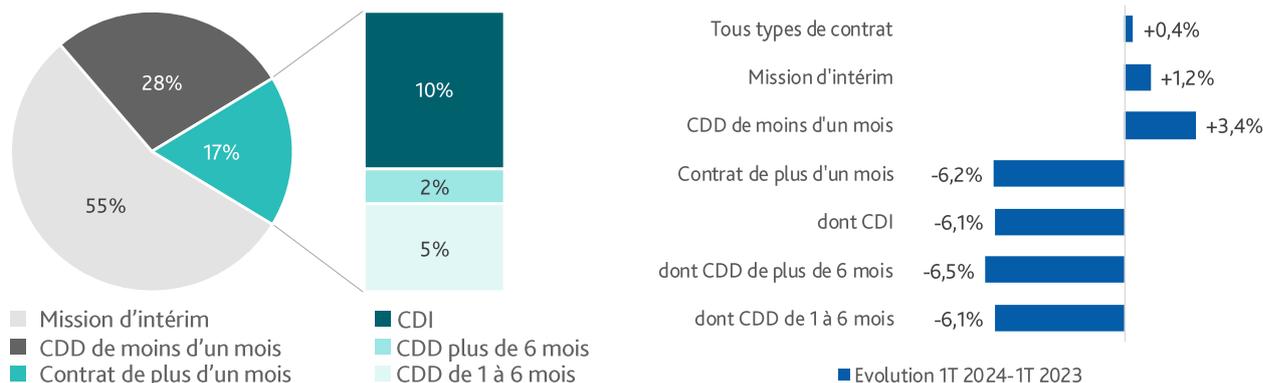
Seul le nombre d'embauches en contrat court est en hausse, les embauches de plus d'un mois étant en recul.

La majorité des déclarations d'embauches sont réalisées pour une mission d'intérim (837 000, soit 55%) [cf. graphique 2]. Leur nombre augmente de +1,2% par rapport au premier trimestre 2023 [cf. graphique 3]. Les CDD de moins d'un mois, 28% des recrutements (419 000), enregistrent une hausse plus soutenue, +3,4% en un an.

Le nombre d'embauches en contrat de plus d'un mois (265 000, soit 17% des déclarations d'embauches) chute de -6,2% par rapport au premier trimestre 2023, plus encore pour les CDD de plus de 6 mois (-6,5%). Dans le même temps, les embauches en CDI et en CDD de 1 à 6 mois reculent de -6,1%.

GRAPHIQUES 2 & 3

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DU TRIMESTRE PAR TYPE DE CONTRAT ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2023



Guide de lecture : 17% des déclarations d'embauches réalisées au premier trimestre 2024 concernent un contrat de plus d'un mois, et plus particulièrement un CDI pour 10% d'entre-elles, un contrat de plus de 6 mois pour 2% d'entre-elles et un contrat de 1 à 6 mois pour 5% d'entre-elles. Ce nombre d'embauches trimestrielles pour un contrat de plus d'un mois est en baisse de -6,2% par rapport au premier trimestre 2023, contre +0,4% tous types de contrat.

Champ : DPAE tous types de contrat

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

BAISSE DES EMBAUCHES⁽¹⁾ DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

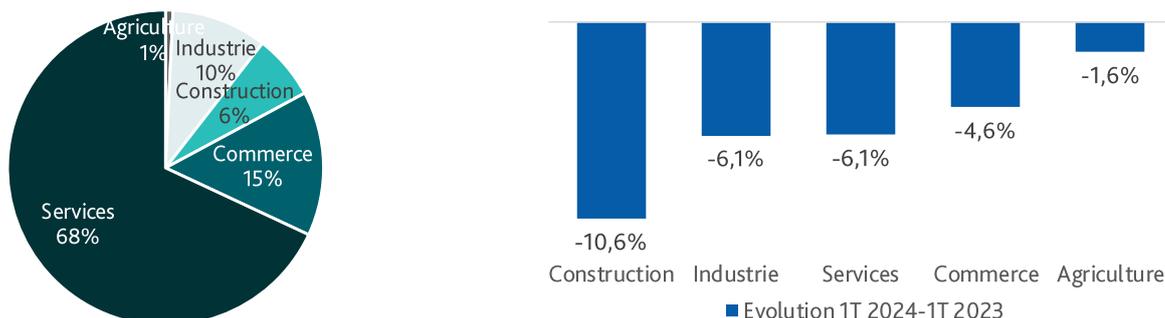
⁽¹⁾ L'analyse par secteur d'activité ci-après se focalise sur les embauches de plus d'un mois hors intérim.

Le nombre d'embauches recule fortement en un an dans la construction (2 100 de moins, soit -10,6%) [cf. graphique 5]. Près de 7 embauchés sur 10 sont réalisés dans les services [cf. graphique 4]. Ce secteur diminue de -6,1% comparativement à 2023 (11 700 de moins), plus particulièrement dans les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (-15%), les activités immobilières (-14%), l'édition, audiovisuel et diffusion (-12%), les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie (-11%), les activités informatiques et services d'information (-10%), les activités pour la santé humaine (-9%). L'industrie (10% des embauches) enregistre également une baisse de -6,1% (1 700 de moins). Les embauches sont en repli notamment dans la fabrication textile, industrie habillement, industrie cuir et chaussure (-18%), le travail du bois, industrie du papier et imprimerie (-13%), la métallurgie (-11%), l'industrie pharmaceutique (-10%) [cf. tableau 1]. Le niveau de 2023 est toutefois dépassé dans la fabrication d'équipements électriques (+8%), l'industrie chimique (+4%), la fabrication de matériels de transport (+3%).

Les embauches diminuent dans le secteur du commerce (-1 900, -4,6%) et de façon moindre dans l'agriculture (-50, -1,6%). Les secteurs qui recrutent le plus au premier trimestre sont la restauration traditionnelle (15 600 embauches) et de type rapide (8 800), le nettoyage courant des bâtiments (11 100), l'administration publique générale (10 300), les hôtels et hébergement similaire (6 400) [cf. graphique 6].

GRAPHIQUES 4 & 5

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS HORS INTÉRIM DU TRIMESTRE PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2022



Champ : DPAE de plus d'un mois hors intérim

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS HORS INTÉRIM DU TRIMESTRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DÉTAILLÉ (NAF 38) ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2023

	1er trimestre 2024	Répartition	Evol. 1T 2024 / 1T 2023
Tous secteurs confondus	265 071	100%	-6,2%
Hébergement et restauration	39 340	15%	-5,1%
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	39 279	15%	-4,6%
Activités de services administratifs et de soutien	31 878	12%	-3,8%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	24 359	9%	-7,4%
Construction	17 575	7%	-10,6%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, ...	14 435	5%	-10,9%
Transports et entreposage	13 238	5%	-2,9%
Administration publique	11 944	5%	-1,6%
Activités pour la santé humaine	8 680	3%	-9,1%
Enseignement	7 485	3%	-8,9%
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	7 314	3%	-1,9%
Autres activités de services	7 178	3%	-6,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	5 572	2%	-1,1%
Activités financières et d'assurance	4 337	2%	-8,9%
Activités informatiques et services d'information	4 332	2%	-10,0%
Métallurgie et fabrication produits métalliques, sauf machines et équip.	3 403	1%	-10,6%
Autres industries manufacturières- réparation et install. machines et équip.	3 018	1%	-3,5%
Activités immobilières	2 329	1%	-13,6%
Agriculture, sylviculture et pêche	2 013	1%	-1,6%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 011	1%	-15,4%
Fab. produits caoutchouc, plastique et autres produits minéraux non métal.	2 008	1%	-7,0%
Production et distribution d'eau - assainissement, gestion déchets	1 791	1%	-4,5%
Édition, audiovisuel et diffusion	1 615	1%	-11,6%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 476	1%	-3,2%
Recherche-développement scientifique	1 293	0%	-0,2%
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie	1 112	0%	-13,0%
Fabrication textile, industrie habillement, industrie cuir et chaussure	1 095	0%	-18,2%
Fabrication d'équipements électriques	1 004	0%	+7,8%
Fabrication de matériels de transport	903	0%	+2,8%
Industrie chimique	889	0%	+3,7%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	771	0%	-29,6%
Industrie pharmaceutique	493	0%	-10,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	445	0%	-8,1%
Télécommunications	294	0%	-6,7%
Industries extractives	115	0%	-32,4%

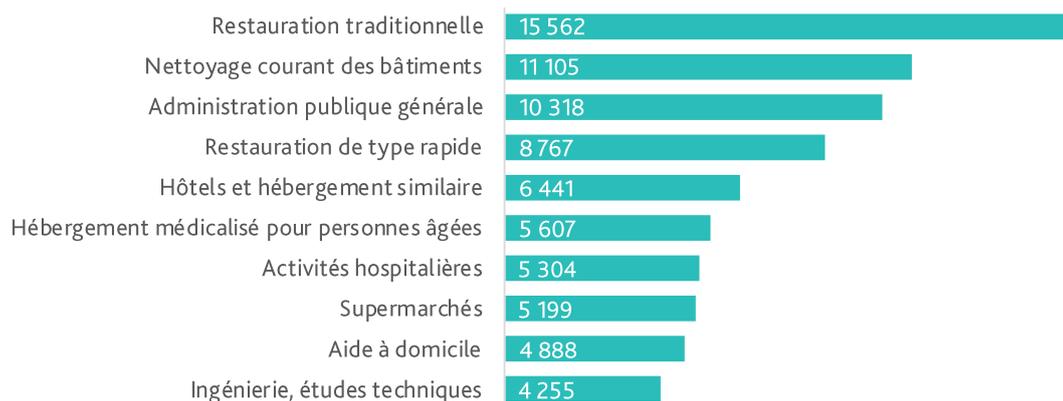
Guide de lecture : L'hébergement et restauration concentre 15% des embauches de plus d'un mois hors intérim (39 300) au premier trimestre 2024. Ce nombre diminue de -5,1% par rapport au premier trimestre 2023. Cette baisse est moins soutenue que l'évolution moyenne tous secteurs confondus de -6,2% en un an.

Champ : DPAE de plus d'un mois hors intérim

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

GRAPHIQUE 6

LES 10 PRINCIPALES ACTIVITÉS (NAF 700) QUI RECRUTENT AU COURS DU TRIMESTRE



Champ : DPAE de plus d'un mois hors intérim

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

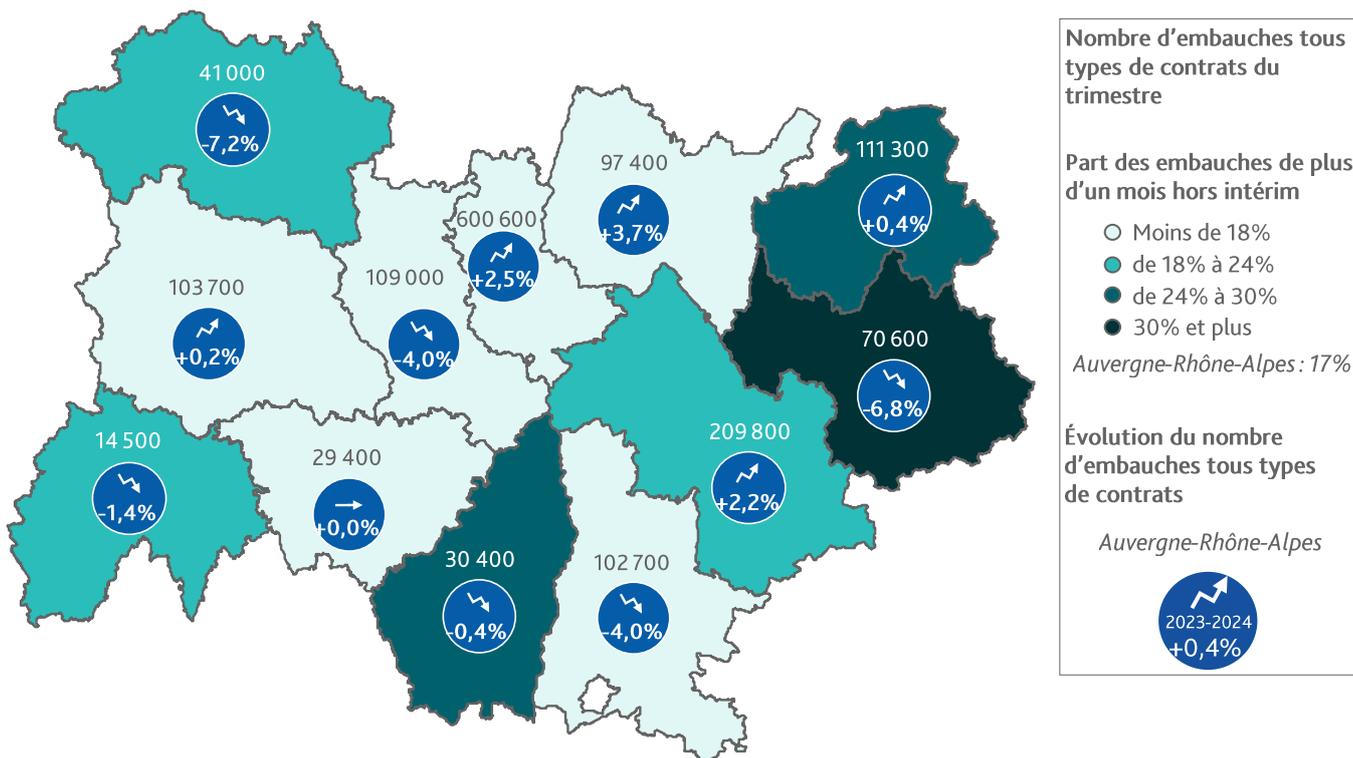
HAUSSE DES EMBAUCHES DANS LA MOITIÉ DES DÉPARTEMENTS

Le nombre de déclarations d'embauches (tous types de contrat) **augmente par rapport au premier trimestre 2023 dans cinq départements** [cf. carte 1]. Cette hausse varie de +0,2% dans le Puy de Dôme à +3,7% dans l'Ain (+0,4% au niveau régional). Stable en Haute-Loire, il diminue, en revanche, dans les autres départements, avec une baisse allant de -7,2% dans l'Allier à -0,4% en Ardèche.

Les **embauches de plus d'un mois hors intérim** diminuent en un an dans tous les départements (-6,1% au niveau régional), de -15,0% dans l'Allier à -2,6% en Haute-Savoie, excepté en Haute-Loire (+1,0%), en Ardèche (+1,7%) et dans le Cantal (+2,6%). Tous les départements voient le **nombre d'embauches en CDI reculer** au premier trimestre 2024 (-6,1% au niveau régional), de -12,3% dans la Loire à -2,0% en Haute-Savoie. Seuls les départements du Cantal (+1,4%) et de la Haute-Loire (+1,8%) enregistrent un peu plus d'embauches en CDI.

CARTE 1

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DU TRIMESTRE PAR DÉPARTEMENT ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2023



Guide de lecture : Dans l'Ain, 97 400 déclarations d'embauches ont été réalisées au premier trimestre 2024. Leur nombre augmente de +3,7% par rapport au premier trimestre 2023 (contre +0,4% au niveau régional). Parmi les embauches dans le département, 16% concernent un contrat de plus d'un mois hors intérim (contre 17% parmi celles de la région).

Champ : DPAE tous types de contrat

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

SOURCES ET DÉFINITIONS

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE – DPAE (SOURCE URSSAF / MSA)

Les données DPAE proviennent de l'Urssaf et ont pour origine l'Urssaf et la MSA.

Pour rappel, la DPAE est une formalité obligatoire accomplie par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche d'un salarié, et ce, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail envisagé. Les DPAE concernant une mission d'intérim sont réalisées par l'établissement de travail temporaire avec le code activité de l'établissement de travail temporaire et non celui de l'entreprise utilisatrice.

Les données brutes présentées dans ce document sont issues du système d'informations de Pôle emploi sur les entreprises, mis à jour quotidiennement à partir de flux de données fournies par l'Urssaf et la MSA. Les résultats sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.

Les déclarations d'embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois, hors intérim. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 30 jours.

L'évolution annuelle compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Directeur de la publication **Frédéric TOUBEAU**

Directeur de la rédaction **Vincent GIQUET**

Réalisation **Service Statistiques, Études et Évaluation**



Observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
observatoire-emploi-ara.fr